



URBANISME

MISE EN LIGNE LE 03-08-2023

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP 17306 23 00171

Demande du 14/03/2023

Adresse des travaux :

14 Rue DES FLAMANTS

17200 ROYAN

DESTINATAIRE

Madame Jana LISS

14 Rue des Flamants

17200 ROYAN

Affaire suivie par Mme BONNET Stéphanie

Objet : Rejet tacite

Envoi Recommandé avec AR

Madame,

Vous avez déposé une demande de déclaration préalable à la mairie de Royan le 14/03/2023.

Par lettre du 31/03/2023, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

- DP05. Représentation aspect extérieur : Une représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées [Art. R.431-36c) du code de l'urbanisme]. Afin de faciliter la compréhension des documents, merci de numérotter chaque menuiserie et de le reporter sur le devis.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de Royan à la date du 30/06/2023, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. **Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet.**

En conséquence, vous redéposerez une nouvelle demande tenant compte des éléments cités supra si vous souhaitez réaliser votre projet,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

ROYAN, le 07/07/2023
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Didier SIMONNET

